

Des alternatives existent

Tontes, feuilles mortes, branchages, tailles de haie... de vraies ressources sont dans nos jardins ! Différentes pratiques existent pour valoriser cette matière chez soi. Avec de nombreux avantages à la clé : gain de temps et d'énergie, retour de la matière organique à la terre, réduction des arrosages, protection des végétaux et de la biodiversité...

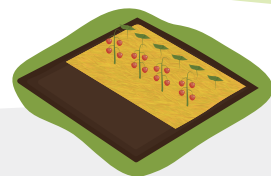
Retrouvez astuces, tutos et autres alternatives sur notre chaîne Youtube !



Le paillage

Il consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes du jardin ou du potager. Couvrir le sol permet de limiter les arrosages et de diminuer le temps de désherbage. Il protège les cultures contre les maladies et les ravageurs.

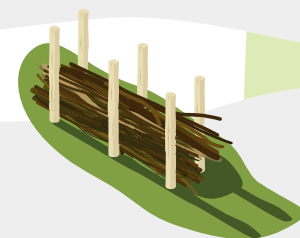
Avec quoi peut-on pailler ? la paille, les herbes sèches ou fraîches, les tontes de gazon, les feuilles mortes, les aiguilles de résineux, les broyats de branches, les restes de culture, les fougères...



La haie sèche

Il s'agit d'une alternative écologique et esthétique, simple à mettre en place permettant de valoriser les végétaux difficilement compostables. Il suffit d'empiler branches, racines, rameaux, ronces, lierres, thuyas et autres bois morts les uns sur les autres, jusqu'à un mètre de hauteur entre des piquets en bois ou en métal.

Elle servira de refuge aux oiseaux, insectes et petits mammifères tout en apportant une touche naturelle et sauvage à votre jardin. Elle agit également comme un brise-vent naturel.

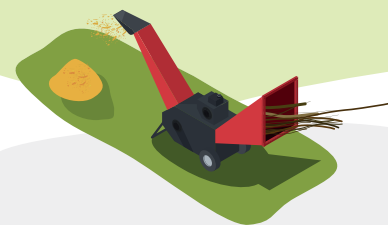


Le broyage

Pratique simple et efficace pour diminuer le volume de vos végétaux, le broyage consiste à réduire en petits morceaux les résidus de vos tailles et bois morts. Le broyat obtenu est utilisé comme paillage pour protéger et maintenir le sol humide, ou utilisé pour votre compost en tant que matière brune.

Il permet également de structurer le compost et d'éviter le tassement des matières, ce qui assure une meilleure circulation de l'air.

Plusieurs types de broyeurs existent, à choisir en fonction de la quantité et du type de déchets à broyer.



Les tontes alternatives

La tonte différenciée

Elle vise à adapter la hauteur et la fréquence de tonte de zones de votre jardin. Véritable gain de temps, les espaces peu utilisés sont aménagés en prairie fleurie ou laissés en jachère, favorisant la présence d'un écosystème indispensable au jardin.

La tonte haute

Coupée à 8 cm au lieu de 3 ou 4 cm, l'herbe sera plus résistante et sa pousse ralentie. La biodiversité et la pollinisation sont ainsi

Le compostage

Ce processus naturel de transformation des biodéchets en amendement riche et nutritif pour le sol, permet de réduire de 30% à 50% la quantité de déchets ménagers envoyés inutilement à l'incinération ou à l'enfouissement. Il est possible de composter soit en tas, soit avec un composteur en bois ou en plastique. Le principe reste le même : mélanger 50 à 70 % de matières "vertes" (épluchures de fruits et légumes, marc de café, ...) à 30 à 50 % de matières "brunes" (branches, feuilles mortes, paille...), les laisser se décomposer, brasser régulièrement pour l'apport d'oxygène et surveiller l'humidité.

Que peut-on composter chez soi ?

Déchets de cuisine

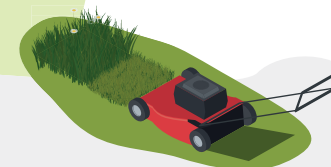
Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, sachets de thé, coquilles d'œufs, viande, poisson, marc de café, ...

Déchets de jardin

Feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité), branches broyées, mauvaises herbes, copeaux de bois non traités, sciure, paille, foin...

Autres déchets de la maison

Fleurs fanées, plantes d'intérieur, mouchoirs, cartons, papiers, essuie-tout...



Le SYDED vous accompagne

- Formations gratuites au compostage et au jardinage au naturel d'1h30 (infos et dates sur www.syded87.org - rubrique "composter-broyer")
- Vente de composteurs à prix aidé (prise en charge à hauteur de 50% du coût)
- Aide à la location ou l'achat de broyeurs

Des conditions particulières peuvent s'appliquer selon le territoire où vous habitez. Contactez le SYDED pour plus d'informations.

►►► Retrouvez le détail des modalités et les formulaires de commandes sur syded87.org + d'infos : 05 55 12 62 32